

**LA FORMATION CONTINUE ET L'ANIMATION PEDAGOGIQUE DES
PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRE,
AU SERVICE DE LA « REUSSITE DE TOUS A L'ECOLE »**

1. Contexte

L'urgence de la restauration d'une formation initiale des enseignants ne doit pas occulter l'importance de la formation continue des personnels des écoles déjà engagés dans leurs métiers pour promouvoir la « réussite de tous à l'école ». À supposer que le corps des professeurs d'école se renouvelle au rythme de 3% par an, ce sont 97% des professeurs d'école, mais aussi des directeurs d'école, des personnels spécialisés, des conseillers pédagogiques du 1^{er} degré et des IEN qui doivent prendre en charge, dès maintenant, la réussite de tous à l'école. Sur la période 2013-2017, la priorité devrait être mise sur la formation continue de ces personnels ; les jeunes professeurs d'école seront évidemment impliqués, dès que possible, dans le cadre de leur formation initiale.

Lors des réunions de la concertation pour la refondation de l'école, l'accent a été mis à plusieurs reprises dans le groupe 1 (la réussite scolaire pour tous) sur des propositions permettant de refonder une école de la confiance, une école « juste » et « bienveillante ». Ces propositions ont été reprises sous forme synthétique dans le rapport de la concertation. Si le changement n'est pas enclenché maintenant via la formation continue, on risque fort de passer à côté d'un formidable espoir de la société et des besoins des enfants pour le 21^{ème} siècle, et on ne s'en relèvera pas.

On mesure aussi qu'il y faut aussi des moyens financiers, comme pour la nécessaire modification des temps scolaires ou la scolarisation d'une partie des moins de 3 ans, en plus du financement des postes supplémentaires qui permettront d'avoir, dans des endroits ciblés, plus de maîtres que de classes.

2. Enjeux de la formation continue et de l'animation pédagogique dans le 1^{er} degré

Un programme de formation continue et d'animation pédagogique, *polarisé* sur la **réussite de tous**, comporte des aspects techniques et professionnels : actualisation des connaissances sur les processus d'apprentissage, le développement psychologique des enfants, l'efficacité des méthodes pédagogiques ; maîtrise d'outils d'évaluation au service des apprentissages des élèves ; utilisation des possibilités du numérique ; construction de remédiations adaptées aux difficultés individuelles et collectives des élèves ; mise en commun et résolution des difficultés rencontrées par les enseignants dans l'usage des didactiques...

Ce programme met également l'accent sur l'analyse, en formation, des pratiques de terrain, des difficultés rencontrées, des décisions prises en situation de travail. Le but de ces échanges est alors de découvrir ensemble et de vivre ensuite ce qui doit sous-tendre les relations enseignant-élèves : confiance, respect, coopération au sein de la classe.

Plus généralement (plus ambitieusement aussi), la formation continue et l'animation pédagogique des personnels du 1^{er} degré permettrait à de nombreux professionnels de découvrir les apports de la « pédagogie de la réussite » : il s'agit de baser la progression de l'élève sur ce qu'il réussit (même modestement) puis d'élargir cette réussite à d'autres thèmes.

Connaître les points faibles de l'élève est évidemment indispensable pour y remédier, mais ne mettre en évidence *que* les *déficiences*, les *erreurs*, voire les *fautes*, n'engage pas l'élève vers la

réussite mais vers l'échec, en cassant l'image de soi des élèves les plus fragiles...Le système éducatif doit s'appuyer davantage sur les « potentialités » de l'élève que sur ses « déficiences » : c'est l'enjeu de la « pédagogie de la réussite » que les enseignants les plus expérimentés et les plus attentifs à tous leurs élèves savent mettre en œuvre.

3. Préconisations

La démarche initiée lors de la concertation pour la refondation de l'école doit se poursuivre par une mobilisation collective sur la formation continue et l'animation pédagogique des personnels du 1^{er} degré, en valorisant les compétences des différents professionnels de l'éducation (corps d'inspection, conseillers pédagogiques, formateurs, enseignants¹, personnels spécialisés chercheurs). La formation doit s'appuyer sur les résultats des recherches et des études internationales publiées en éducation et susceptibles d'éclairer le fonctionnement du système éducatif et les pratiques pédagogiques (sociologie, psychologie, neurosciences, didactique, etc.), tout autant que contribuer à leur prise en compte dans les pratiques de classe.

L'information et les ressources documentaires étant devenues très facilement accessibles via le web, la formation nécessite du temps en présentiel, mais aussi des bases documentaires et plateformes numériques. Ainsi pourra-t-on mutualiser les ressources, les expériences et les bonnes pratiques, démultiplier les actions au plus près des territoires pour alimenter la formation et l'autoformation.

La formation continue des enseignants doit faire l'objet, à titre individuel, d'une validation des acquis, comme dans d'autres secteurs professionnels.

3.1. Les bases documentaires et plateformes numériques

- Des documents d'accompagnement pédagogique

Une formule économique serait de reprendre partiellement certains « textes d'accompagnement des programmes 2002 », en les mettant à jour par rapport aux dispositifs réglementaires en vigueur ou aux nouvelles instances créées depuis leur première diffusion. En effet, quelques-uns sont en grande partie relativement indépendants des programmes et fondés sur les capacités et possibilités d'apprentissage des enfants, sans que les travaux scientifiques récents aient contredit les connaissances générales sur lesquels ils sont fondés (« Pour une scolarisation réussie des tout-petits », « Le langage à l'école maternelle », « Apprendre à lire et prévenir les difficultés d'apprentissage », « Découvrir le monde à l'école maternelle », etc.). Des petits groupes de travail « multi-compétences » pourraient rapidement réaliser ce travail d'actualisation, à faible coût.

La conception de textes nouveaux serait nécessaire sur plusieurs thèmes, par exemple :

- les comparaisons internationales et les différences sociales de réussite scolaire : leur usage par les différents pays,
- le développement des compétences sociales à l'école maternelle et élémentaire,
- la prévention des discriminations (genre, ethnie, etc.) dès la maternelle,
- apprendre à apprendre,
- la gestion des petits groupes d'élèves,
- l'aide individualisée sur le temps de classe,
- les relations avec les partenaires de l'école et les politiques éducatives locales,

¹ De nombreux enseignants du 1^{er} degré ont développé leur formation, à titre personnel, notamment dans le cadre des universités (pour l'obtention d'un master ou d'un doctorat). L'institution gagnerait à prendre en compte ces compétences, localement, dans la formation continue des personnels du 1^{er} degré, et à envisager des modalités de validation de ces acquis.

- les différentes formes d'évaluations et d'auto-évaluation,
- les outils de remédiation
- le plurilinguisme et la prise en compte des langues d'origine des enfants,
- l'accompagnement des enfants porteurs de handicaps ou de troubles envahissants du développement,
 - l'intégration des possibilités du numérique dans la pédagogie et dans les pratiques de classe,
 - etc.

Dans la mesure où les textes dits « d'accompagnement des programmes » ne sont pas prescriptifs comme les programmes eux-mêmes, les définir comme textes « d'accompagnement pédagogique » renforcerait leur statut de *ressources pour la classe*.

- Des plateformes documentaires sur le Web

La forme de ces documents (conçus sous forme papier au début des années 2000, ce qui est coûteux et n'arrivait pas toujours aux destinataires...) pourrait aussi être actualisée, avec des vidéos sur des séquences de classe, interviews, etc., dès lors que les documents seraient mis à disposition des équipes de circonscription et des enseignants via des sites de référence, par exemple Eduscol, dont une reprise partielle du contenu correspondant à l'école maternelle avait été réalisée en 2012, mais aussi la plateforme de l'ESEN, Pairform@nce, sur laquelle un travail avait été lancé début 2012 et qui reprend, après une interruption liée au changement de gouvernement, pendant laquelle de nombreuses circonscriptions se sont mobilisées pour fournir des documents numériques utiles à la formation.

La forme web permettrait également de les actualiser, le moment venu, par rapport aux nouveaux programmes, et de les mettre à disposition de l'ensemble des personnels concernés, et pas seulement les enseignants de l'école primaire.

- Des banques d'outils d'aide aux apprentissages des élèves et à l'évaluation

Il est nécessaire de développer des banques d'outils interactifs pour les élèves, comme il en existe déjà pour l'école élémentaire et pour certaines disciplines pour le collège (banques d'exercices d'aide au travail personnel de l'élève ou de remédiation).

Il en va de même pour les banques d'outils d'aide à l'évaluation et aux apprentissages. Celle qui avait été élaborée au début des années 2000 (mais pas terminée !), pour la grande section et pour le CP, est toujours en ligne. Elle serait à rénover, d'autres à créer pour l'école élémentaire, là aussi en innovant dans la forme.

Pourquoi ne pas miser sur *l'intelligence collective* des enseignants et des équipes de circonscription en les incitant, via des appels à projets, à faire des propositions de pratiques innovantes qu'ils ont pu expérimenter, à charge pour des groupes de « modérateurs », selon les niveaux du cursus et les champs disciplinaires, d'en vérifier la pertinence par rapport aux programmes et la forme de mise à disposition des utilisateurs ?

- Le projet « plus de maîtres que de classes » pose aussi la question de la formation des enseignants et probablement des enseignants spécialisés des RASED. La répartition des rôles entre ces professionnels doit être réexaminée, en considérant également les expériences d'autres pays pour aider les enfants qui en ont besoin à surmonter leurs difficultés. En effet, des pratiques alternatives au redoublement doivent être développées : « changer les pratiques pour changer le regard sur l'enfant », comme le proposent, dans une démarche collaborative et avec des dispositifs de compagnonnage, les promoteurs du projet « Décolâge » développé actuellement par le Ministère de l'enseignement obligatoire en Belgique francophone, « au bénéfice des enfants de 2,5 ans à 8 ans et des adultes qui les entourent » (www.enseignement.be/index.php?page=26594).

3.2. Modalités de mise en œuvre

Les propositions ci-dessus recouvrent un ensemble d'actions qui, selon leur mode d'organisation, relèvent soit de la formation continue, soit de l'animation pédagogique.

Si on se situe dans la période 2013-2017, celle de la fin du quinquennat, la mise en place des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), la relance des concours de recrutement et des formations initiales sont prioritaires. Les formations continues des personnels n'auront pas la même priorité, d'autant que beaucoup de formateurs compétents ont été dispersés. Ce constat conduit à privilégier le volet de l'animation pédagogique avec le concours des formateurs qui pourraient y être associés dès que possible.

Si une impulsion politique résolue est évidemment nécessaire, les actions d'animation pédagogique ne peuvent être que décentralisées au plus près des terrains : elles doivent accompagner et fédérer les initiatives locales dans le respect des rôles et des compétences de chacun, initiatives polarisées vers « la réussite de tous à l'école ».

Or, il serait présomptueux de croire que la « réussite de tous à l'école », affichée comme la première priorité par le Président de la République dans son discours du 9 octobre, sera, magiquement, mise en actes par les centaines de milliers de personnes qui doivent y concourir. Ce chantier nécessite, comme on l'a vu, des convictions partagées, des outils, du temps...

L'animation pédagogique implique un rôle important joué, auprès des enseignants, des personnels spécialisés et des parents, par l'Inspection pédagogique (IEN et IA-DASEN), par le réseau des conseillers pédagogiques du 1^{er} degré et par les Directeurs d'école. C'est sans doute à ce niveau quasi incontournable que se trouve une première clé du succès. Il s'agit d'un projet à l'échelle nationale dont la mise en œuvre s'impose en priorité aux intéressés

Selon des modalités adaptées par les Inspecteurs d'académie (IA-DASEN) à leurs territoires, la première étape de la mise en œuvre doit impliquer tous les responsables pédagogiques dument informés et formés. Naturellement, cette étape n'est que préliminaire à une prise en charge progressive dans les circonscriptions pédagogiques...

Si on cible ces actions sur des circonscriptions d'IEN, il est possible d'envisager une montée en charge progressive à partir de zones et d'équipes pédagogiques *volontaires*, sous le pilotage des IA-DASEN ou de leurs adjoints, et avec des actions développées en réseaux souples, par exemple dans le cadre de contrats pluriannuels (plutôt que dans des lieux déterminés sur le long terme, type écoles d'application), et en lien avec les ESPE d'une part et l'ESEN d'autre part. Le rodage des actions devrait concerner deux ou trois circonscriptions par département (par exemple une circonscription en zone difficile, une en zone rurale, une urbaine hors zone difficile - à adapter selon le contexte de chaque département).

Après un premier bilan qualitatif partagé avec ces équipes, l'extension serait engagée dans chaque département, toujours sur la base du volontariat. Un doublement des zones permettrait de couvrir environ 600 circonscriptions d'IEN, soit un peu moins de la moitié en deux ans.

Agnès Florin
(agnes.florin@univ-nantes.fr)

Jacqueline Levasseur
(Jacqueline.Levasseur@orange.fr)

Martine Rémond
(martine.remond.pro@gmail.com)

Claude Seibel
(claudeseibel@orange.fr)

COMPLEMENTS :
DES DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES A DISPOSITION
DES EQUIPES EDUCATIVES DU 1^{ER} DEGRE

Dans les principaux domaines de la formation et de l'animation pédagogique évoqués ci-dessus, des enseignants, des inspecteurs de l'éducation et des chercheurs en sciences de l'éducation ont mis en place et maintiennent accessibles, sur le Web, à toutes les équipes pédagogiques du 1^{er} degré de nombreux dispositifs pédagogiques. Voici quelques exemples :

Accès dans le métier : *NéoPass@ction*, la plateforme en ligne de l'Ifé de Lyon (<http://neo.ens-lyon.fr/neo>) propose des ressources destinées plus particulièrement à « des outils pour entrer dans le métier » et centrés sur les préoccupations des débutants. Ils sont réalisés à partir de travaux de recherche fondés sur l'observation du travail réel des enseignants. On y trouve des situations de classe, commentées ou analysées par des enseignants débutants, des expérimentés et des chercheurs.

Exercices interactifs pour le cycle 3:

http://etab.ac-montpellier.fr/0660054a/ressources_pedagogiques/EXERCICES/sommaire.htm

Réalisé dans l'académie de Montpellier, ce site propose des exercices dans les différentes disciplines : français, mathématiques, histoire, géographie, sciences, anglais, art, informatique.

D'autres sites (exemple : celui du CRDP de Strasbourg) renvoient vers des sites d'exercices téléchargeables. http://www.crdp-strasbourg.fr/main2/profs/nouveaux-enseignants/liens_primaire.php?parent=2

Exercices d'aide au travail personnel de l'élève :

<http://www3.ac-clermont.fr/pedago/svt/pagex.php?rubrique=30&num=578>

Banque d'exercices conçus par les professeurs de SVT des collèges de l'académie de Clermont-Ferrand : Ces exercices de renforcement interactifs sont conçus pour être utilisables en autonomie par les élèves par exemple dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Exercices de remédiation :

http://svt.ac-dijon.fr/dyn/article.php3?id_article=298

Banque d'exercices de remédiation conçus par les professeurs de SVT de collèges de l'académie de Dijon pour chaque niveau : les exercices sont organisés selon les différentes parties du programme et déclinent toutes les compétences (s'informer, raisonner, communiquer)

Cette revue, évidemment incomplète (il y a de nombreuses ressources « vidéos » dans les CRDP et les CDDP), doit être élargie. Ces dispositifs doivent être évalués pour comprendre quels sont les usages actuels de ces ressources, à quels types de besoins ils répondent, comment on peut favoriser leur développement au service du réseau de l'animation pédagogique, des enseignants et de la réussite de tous leurs élèves.